

SAS 4 MLM

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 21 rue du Barbâtre – 51100 Reims

Immatriculée sous le numéro 900517186 RCS Reims

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

Le 30 Juin 2026

A 10 heures

Les associés de la société SAS 4 MLM au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis 21 rue du Barbâtre à Reims (51100), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Reims sous le numéro 900517186, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Richard MICHALSKI, agissant en qualité de Président.

Les associés, tous présents, renoncent aux formes et délais de la présente Assemblée.

La feuille de présence certifiée exacte par le Président permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des actions composant le capital social.

En vertu de l'article des statuts, l'assemblée est ainsi en mesure de délibérer valablement et est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence
- Rapport de gestion et comptes annuels
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare :

Que tous les documents prévus par la Loi ont été envoyés aux actionnaires en même temps que les convocations et ont été tenus à la disposition des associés au siège social, pendant quinze jours qui ont précédé la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour est le suivant :

- Poursuite de l'activité de la société malgré des pertes au moins égal à la moitié du capital social.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION UNIQUE

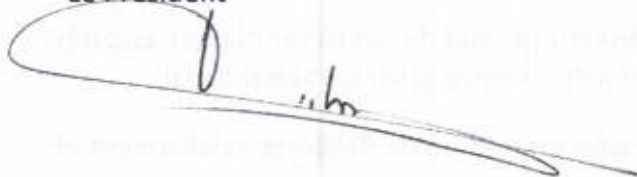
Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 10.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et les associés.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small flourish.

SAS 4 MLM

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social: 21 rue du Barbâtre – 51100 Reims

Immatriculée sous le numéro 900517186 RCS Reims

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-six,

Le Trente juin,

A 10 heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président.

Il est établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Richard MICHALSKI préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.
L'assemblée lui donne acte de cette délibération.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Après échange de vues, personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolution n°1

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 10 678 € de la manière suivante:

- En totalité au compte "Report à nouveau"

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention qui y est mentionnée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

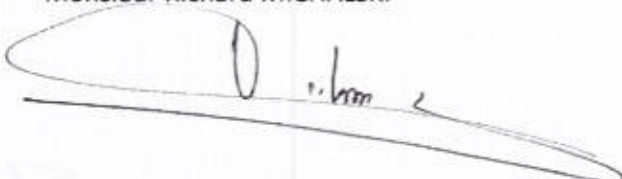
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance.

Le Président

Monsieur Richard MICHALSKI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Michalski', is written over a horizontal line.

copie certifiée conforme à l'original

N° 2050-SD 2026

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS 4 MLM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 21 RUE DU BARBASTRE 51100 REIMS		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET* 90051718600012		Néant ☐		
		Exercice N clos le 31122025		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
	Participations	CS	CT	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW		
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM		
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP		
(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS 4 MLM		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)			DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(120 872)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	10 678	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(109 194)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	459 521	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Instruments financiers à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 230	
	Dettes fiscales et sociales			DY	29 111	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	493 862		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					384 668	
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Dont Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	34 341
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	21	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 MLM

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	biens *	FD		FE	FF
	Production vendue services*	FG	54 178	FH	FI 54 178
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	54 178	FK	FL 54 178
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)				FP
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				FI
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 54 178
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 9 118
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 578
	Salaires et traitements*				FY
	Cotisations sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA
		Sur immobilisations - dotations aux dépréciations			GB
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GI
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 9 696
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 44 482
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 21 656
	Reprises sur dépréciations				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2
	Total des produits financiers (V)				GP 21 656
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 55 460
	Différences négatives de change				GS
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 55 460
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (33 805)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 10 678

Désignation de l'entreprise SAS 4 MLM		Néant ☐	
		Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	75 834
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	65 156
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	10 678
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HIO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	(6ter) Dont - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	IIS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

copie certifiée conforme
à l'original.